

# HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

I.

DES ORIGINES  
A 1600

LES ÉDITIONS  
SOCIALES



**MANUEL  
D'HISTOIRE LITTÉRAIRE  
DE LA FRANCE**

**PAR UN COLLECTIF  
SOUS LA DIRECTION**

**DE**

**Pierre ABRAHAM**  
directeur de la revue **Europe**

**Roland DESNE**  
agrégé de l'Université

ACHEVE D'IMPRIMER LE 30 NOVEMBRE 1971  
PAR L'IMPRIMERIE CENTRALE COMMERCIALE  
(J. LONDON, IMPRIMEUR), 13, RUE DE  
LA GRANGE - BATELIERE A PARIS - IX<sup>e</sup>

N<sup>o</sup> d'édition : 1275

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1971.

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés pour tous les pays.

© 1971, Editions sociales, Paris

# HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

I.  
DES ORIGINES  
A 1600

LES ÉDITIONS  
SOCIALES





**MANUEL  
D'HISTOIRE LITTÉRAIRE  
DE LA FRANCE**

**PAR UN COLLECTIF  
SOUS LA DIRECTION**

**DE**

**Pierre ABRAHAM**  
directeur de la revue **Europe**

**Roland DESNE**  
agrégé de l'Université



« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés pour tous les pays.

© 1971, Editions sociales, Paris

ACHEVE D'IMPRIMER LE 30 NOVEMBRE 1971  
PAR L'IMPRIMERIE CENTRALE COMMERCIALE  
(J. LONDON, IMPRIMEUR), 13, RUE DE  
LA GRANGE - BATELIERE A PARIS - IX<sup>e</sup>

**内 部 交 流**

A 14/205-1

---

法国文学史概论 第1卷

(法 7-3/A205-1)

---

A 00290

N<sup>o</sup> d'édition : 1275

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1971.



## CE MANUEL

Au cours des séances où le Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes s'employait à définir l'orientation future de ses activités — séances d'où allaient sortir les Semaines de la Pensée marxiste qui connaissent au Quartier Latin et en province le succès que l'on sait — des écrivains et des universitaires, approuvés par les étudiants, ont émis le souhait que fût entreprise la rédaction d'un Manuel de Littérature répondant aux desiderata de notre époque.

Le principe adopté, encore fallait-il définir l'esprit dans lequel le travail allait être mené. Ce Manuel serait-il marxiste ? Les historiens, les économistes qui voulaient bien participer aux discussions nous ont aidés à dégager une réponse. Cette réponse fut : non.

Non, cette histoire de la littérature française ne sera pas marxiste. Pourquoi ? Parce que les travaux en cours pour le défrichement des siècles passés ne sont pas encore arrivés à un degré de connaissance concrète assez avancé pour servir de base à une analyse marxiste valable des phénomènes littéraires concomitants.

Au dire des historiens et des économistes, nous n'en savons pas encore assez long sur les conditions de la vie quotidienne au moyen âge, sous la Renaissance, au dix-septième siècle, pour hasarder une explication qui rende compte de la création littéraire dans ses rapports avec l'atmosphère dans laquelle vivaient les créateurs.

Toute explication est un pont qui relie une connaissance à une autre connaissance. Jeter ce pont, c'est permettre de circuler entre les deux rives pour saisir les actions réciproques qui s'exercent d'un bord à l'autre. Encore faut-il, afin que le pont soit solide, que les culées soient fermement assises. Celle qui prend appui sur la rive littéraire l'est devenue grâce aux travaux de fondation conduits avec une longue patience par les historiens de la littérature. Celle de l'autre rive est à l'état d'échafaudages et le béton n'y est pas encore coulé. Sans doute nos successeurs trouveront-ils une situation en progrès et pourront-ils, ayant jeté le pont, travailler à une histoire marxiste de la littérature. Honnêtement, nous ne pouvons pas y prétendre aujourd'hui.

Un autre argument nous en aurait détournés. Nombreux sont, parmi les plus éminents de nos collaborateurs, ceux qui, sans marquer ni éprouver d'hostilité contre le marxisme, n'en sont les usagers ni dans leurs recherches littéraires, ni dans leurs autres activités intellectuelles. Il n'aurait pas été loyal vis-à-vis d'eux de les englober dans une architecture dont les plans directeurs ne leur seraient pas familiers.



Voilà donc ce que ce manuel n'est pas.

Ce qu'il est ? D'abord un ouvrage collectif. La douzaine d'auteurs qui ont bien voulu apporter leur collaboration à ce volume-ci, la centaine de participants aux volumes consacrés aux siècles ultérieurs de notre histoire littéraire, font confluer dans nos pages une pluralité de points de vue particulièrement fructueux à juxtaposer et à confronter.

Une objection : ces collaborations nombreuses ne risquent-elles pas d'aboutir à un certain disparate dans l'exposé des idées et des faits ? Première réponse : si l'ouvrage était un dictionnaire alphabétique des écrivains du passé, le nombre des participants serait au moins égal, les articles auraient une apparence anonyme, alors qu'ici chaque auteur prouve et affirme en clair ce qu'il avance pour son compte. Seconde réponse : les textes ont été soumis à une « autorité de tutelle » dont la compétence est reconnue. M. Jean Charles Payen pour le moyen âge, le professeur Henri Weber pour le seizième siècle, ont bien voulu assumer la charge de coordonner leur ensemble respectif à ce point qu'ils en sont à la fois le chef d'orchestre et le principal exécutant.

Depuis plus de trente ans, les circonstances m'ont amené à créer ou à prendre en charge des ouvrages collectifs. J'ai chaque fois été frappé par l'étonnante fécondité du résultat. Comme si l'effet total était le produit non d'une addition mais d'une multiplication. Il est certain que nous nous acheminons, en matière littéraire comme en matière scientifique, vers le travail en équipe. Le présent ouvrage, sur le sujet qui est le sien, propose un exemple de ces travaux d'équipe.

Est-ce à dire qu'il soit, dès le début, parfait ? Aucun de ses participants, je veux le croire, ne l'assureraient. Et nous nous soumettons volontiers aux critiques, prêts à accueillir celles qui nous seront faites de bonne foi, prêts aussi à repousser celles qui chercheraient à nous faire un procès de tendance. Notre respect des œuvres littéraires exclut que nous en tordions la matière pour la soumettre à des démonstrations, qu'elles refusent. Ce n'est pas de ce côté-là que nous serions vulnérables.

Il nous serait plus sensible d'être accusés de ne pas atteindre le but vers lequel nous tendons. Quel

but ? Mettre entre les mains du lecteur, quel que soit son degré d'instruction, un moyen de pénétration dans ce domaine de splendeur qu'est la littérature française. Lui offrir le roman historique passionnant dont les personnages sont les écrivains, les poètes, les dramaturges de notre passé. Et, dans le même temps, lui fournir les précisions que, s'il est curieux de tel ou tel détail, il est en droit de réclamer de nous.

Ce double objectif, nous le matérialisons au moyen de deux caractères, le plus grand destiné en principe à une lecture courante, le plus petit à l'étude et à l'approfondissement des sujets. Des tableaux chronologiques accompagnent chacun des volumes. En tête de chacun d'eux, une introduction copieuse rappelle au lecteur les traits généraux de l'histoire politique et économique, ainsi que les principales tendances de la musique et des arts plastiques à l'époque où vont revivre les écrivains dont il sera question. Une note spéciale indique le point où en est parvenue la langue française dans le cours de son évolution.

Ainsi, pour ne pas aboutir à un exposé marxiste, notre travail n'en cherche pas moins, dans les limites volontairement restreintes d'un manuel, à offrir une image aussi complète que possible de notre littérature en la replaçant dans le contexte de l'histoire générale qui l'a modelée et qui, en retour, sera influencée par elle. C'est pourquoi nous l'intitulons « Histoire littéraire de la France ».

Nous espérons avoir fait œuvre utile aussi bien à ceux qui apprennent qu'à ceux qui enseignent. Nombreux sont, en outre, les esprits intéressés par cette succession de chefs-d'œuvre qui continuent à soulever, dans le monde d'aujourd'hui, parmi les peuples les plus lointains, l'admiration, la confiance, l'affection pour notre pays.

C'est là, croyons-nous, dans cette extraordinaire diversité qu'on ne retrouve dans l'histoire littéraire d'aucune autre langue, dans cette perpétuelle confrontation des tempéraments les plus variés, dans cette longue et têtue progression vers la liberté d'expression, vers la liberté tout court, dans cette revendication obstinée pour l'égalité entre les hommes, pour la fraternité entre les nations, c'est là qu'il faut trouver — et non dans son histoire militaire — la véritable grandeur de la France.

(1965)

## POUR LA SECONDE EDITION

Le tirage de ce premier tome — comme celui du second — a été rapidement épuisé. Preuve que notre Manuel était attendu, et plus avidement que nous ne le supposions.

Le plaisir que nous en éprouvons, indépendamment de la satisfaction naturelle à tout parieur (lancer un mode nouveau d'exposé de la littérature française, cela se traduit sur le plan concret, qu'on le veuille ou non, par un pari) est de nature plus profonde.

J'étais impatient, je l'avoue, de pouvoir demander aux deux maîtres d'œuvre de ce volume s'ils pensaient pouvoir envisager une refonte des textes qui tînt compte d'une part des recherches récentes, d'autre part de certains déséquilibres dans la répartition des chapitres telle qu'elle avait été prévue au début de ce long travail, et que ce travail même avait soulignés.

Or j'ai trouvé chez les professeurs Jean Charles

Payen et Henri Weber une adhésion spontanée et joyeuse à cette nouvelle entreprise. Ils se sont remis à la tâche, malgré les occupations, d'année en année plus harcelantes, on le sait, du travail universitaire.

Déséquilibres ? Je conservais une sorte de malaise à constater que le « poids » de la Renaissance était ici trop léger. Il fallait étoffer cette époque déterminante pour l'avenir de notre littérature, c'est-à-dire pour l'avenir de la pensée française.

Recherches nouvelles ? Elles ne cessent pas, sur le moyen âge. Mais ne devait-on pas aller jusqu'à parler de lacunes ? Un seul exemple suffira à me faire comprendre : la poésie de langue d'oc, très active alors dans la formation des esprits d'oïl.

A ces lacunes comme à ces déséquilibres il a été paré, et pour longtemps, cette fois. Les chapitres ajoutés en tête de la Renaissance comme du moyen âge rétablissent les liaisons indispensables entre la civilisation de l'époque et la littérature qui en était, selon les cas, le témoignage ou le moteur. Et je ne parle pas des nombreuses mises à jour apportées par les auteurs à leurs textes de naguère comme à leurs bibliographies. Que ceci soit, à nos yeux à tous, une image concrète de la vitesse à laquelle s'approfondit de nos jours la connaissance de nos littératures du temps passé.

Il est juste que j'associe aux directeurs et aux collaborateurs de ce volume nos lecteurs de la première édition. Nous avons pu retenir plusieurs de leurs suggestions pour ce nouveau travail. En particulier la critique, tant universitaire que littéraire, qui ne nous a pas ménagé ses encouragements, nous a fait comprendre, à touches délicates çà et là, sur quels points il conviendrait d'insister pour nous faire mieux comprendre. Qu'ils en soient, les uns et les autres, remerciés.

*Personne d'entre nous — disais-je en ouvrant cette collection — ne songeait à prétendre que ce travail d'équipe atteindrait d'emblée la perfection. Du moins cette édition-ci apporte-t-elle, je crois, la preuve qu'il était perfectible.*

(1971)

Pierre ABRAHAM